

RÈGLEMENTS OFFICIELS – GYM COMMUNAUTAIRE DE SAINTE-FLAVIE

Notre mission : offrir un environnement sécuritaire, propre et convivial où chaque membre peut s'entraîner dans le respect de soi, des autres et des installations municipales.

1. Accès et admissibilité

- Membres autorisés : résident·e·s et travailleur·euse·s admissibles ayant complété le formulaire d'inscription et payé leur abonnement.
- Âge minimal : 15 ans
- Puces d'accès : la puce est personnelle ; perte ou bris → frais de remplacement (10 \$).
- Heures d'ouverture : 4 h à 0 h, 7 jours/7. L'accès est interdit en dehors de cette plage.
- Aucune entrée d'invité·e non membre : il est strictement interdit de faire entrer une personne non inscrite en utilisant votre puce. Toute infraction entraîne la suspension immédiate de l'abonnement, sans remboursement.

2. Hygiène et tenue vestimentaire

- Chaussures propres, à semelles fermées et réservées à l'intérieur.
- Serviette personnelle obligatoire.
- Nettoyer l'équipement avec les produits fournis après chaque utilisation.
- Boissons permises : bouteille fermée réutilisable ; interdiction d'aliments ou contenants de verre.

3. Utilisation des équipements

- Remettez les poids, accessoires et barres à leur emplacement d'origine.
- Limite de 30 minutes sur une même machine lors des périodes.
- Toujours utiliser les sécurités (crochets, bloque-disques, attaches) et demander un « spotter » pour les charges lourdes.
- Interdiction de modifier la configuration des machines (démontage, ajout de pièces).

4. Comportement et bienséance

- Respect mutuel : pas de langage ou gestes offensants, cris excessifs, musique forte (écouteurs recommandés).
- Aucune captation vidéo/photo sans le consentement écrit des personnes visibles.
- Interdiction de substances interdites (alcool, drogues, dopants) ou d'être sous influence.

5. Sécurité et urgence

- Arrêter immédiatement l'exercice en cas de douleur, malaise ou bris d'équipement.
- Trousse de premiers soins et défibrillateur (DEA) accessibles près de l'entrée.
- Composer le 911 pour toute urgence.
- Signaler sans délai tout dommage ou situation dangereuse à activites@sainte-flavie.net.
- Le gym est surveillé en continu par un système de caméras vidéo ; les enregistrements peuvent être consultés en cas d'incident ou de non-respect des règlements.

6. Responsabilité et renonciation

- L'entraînement se fait à vos propres risques. Assurez-vous d'avoir l'aptitude physique requise.
- La Municipalité décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dommage aux effets personnels.
- Les membres s'engagent à respecter ces règles ; tout manquement peut entraîner un avertissement, une suspension ou une résiliation d'abonnement sans remboursement.

7. Modifications des règlements

- Les présents règlements peuvent être révisés par résolution du Conseil municipal. Les membres seront avisés par courriel et affichage au gym.

Coordonnées utiles

- Responsable loisir et culture : 418-775-7050, poste 2612
- Courriel : activites@sainte-flavie.net
- Adresse : 775 Route Flavie-Drapeau, Sainte-Flavie, QC G0J 2L0

***Merci de contribuer à un environnement
sécuritaire, propre et respectueux pour toute la
communauté sportive de Sainte-Flavie !***

J'ai lu et compris les règlements ci-dessus et je m'engage à les respecter.

Signature du membre : _____ Date : _____

Témoin : _____ Date : _____